

Je veux apporter un témoignage et une illustration du côté économique des démarches que l'on entreprend désormais dans notre ministère afin de le faire entrer dans la logique "loi du marché".

Dans notre département "ultramarin", nous étions en C.A.C.I. (Conseil académique des Corps d'Inspection) réunis pour faire un point d'étape du "Projet Académique".

Ce projet articulé autour des valeurs républicaines – liberté, égalité, fraternité – sous la conduite de l'un des précédents Recteurs-DSDEN, arrive en fin de course.

Pour en établir un premier bilan, l'an passé nous avons eus, pour le premier degré, une approche qualitative, faite de ces "riens" non mesurables qui changent la vie des élèves et de leurs enseignants. De l'éther dans un monde de brutes où les résultats sont seuls valables.

Et nos collègues du second degré en ont eu des résultats et des chiffres et des statistiques... Taux de passages, réussites aux examens, progressions des filières, recul des sorties sans diplômes...

Grandiose! Et incontournable, indiscutable d'autant que – et c'est là l'important – tout cela pouvait entrer dans des critères et des items repérés dans la cadre de la L.O.L.F. ...Vous savez, cette Loi Organique des Lois de Finances qui sert à justifier tout et en particulier des refus, des retards de paiement, des choix qui ne nous semblent pas pédagogiques du tout...

La crainte que certains avaient eue de voir des comptables choisir d'embaucher des contractuels plutôt que de recruter des titulaires, de payer des "temporaires" plutôt que des permanents est, me semble-t-il vérifiée avec les dispositifs proposés par l'actuel ministre:

- utiliser l'argent récupéré sur les grévistes pour rémunérer des services temporaires accomplis par des personnels extérieurs; (personne n'y avait pensé officiellement avant. Ceux-là ont du culot en guise de culture)
- payer en heures supplémentaires le service qui est la base et le fondement du service public d'éducation, c'est à dire l'aide et le service au plus démunis et au plus en difficulté. Doit-on rappeler que cette règle "donner plus à ceux qui ont moins" était l'articulation du projet de Condorcet? Ah! L'histoire et la culture...Jamais on ne devrait trop les partager, cela donne des idées....
- réduire le temps de fréquentation de l'école et compter sur le "volontariat des familles" qui sont tellement éloignées de la culture scolaire...N'est-ce pas en revenir à l'époque d'avant l'instruction obligatoire où les plus démunis ont eu tant de mal à accepter de se priver de la main d'oeuvre que représentait la présence de l'enfant? Dans notre département, la fréquentation régulière de l'école par certains enfants est un combat de tous les jours. Ceux qui bénéficieront du "soutien" seront ceux qui n'en ont pas besoin. Mais comme il faudra bien trouver des élèves pour "occuper" les heures dues à ce titre, on en trouvera....

Les nouveaux programmes seront économiques et se centreront sur les fondamentaux. Le reste, ce qui fait la culture et donne sens à ces fondamentaux, seuls quelques privilégiés l'auront par leur famille et les officines privées...

Une éducation "à bas coût" pourra justifier de résultats à bas niveau. Il ne s'agit pas pour nos gouvernants d'améliorer les performances de système mais au contraire de réduire le coût qu'il induit sans trop faire chuter les performances actuelles. Car après tout, pour les 80% qui s'en sortent, les aménagements actuels ne changeront rien...Par contre, pour les 20% restant, tant pis pour ceux qui n'auront pas été "volontaires" pour que leurs enfants s'en sortent...

Le pire, étant donné le changement qui s'est opéré dans le profil des enseignants et de leurs motivations et altruisme, c'est que les "enseignants volontaires" pour "gagner plus en travaillant plus" ne vont pas manquer... Ce ministre sait exactement à qui il s'adresse...

Avec quelques "vieux" directeurs et directrices d'écoles, élevés au lait du bénévolat et de la solidarité nous regardons le "monde enseignant" sombrer dans le MARCHÉ...